

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs:**

Au nom de la délégation arménienne permettez-moi d'exprimer notre sincère reconnaissance aux hôtes et organisateurs de cette conférence si importante, pour son excellente organisation. Je suis convaincu que ce forum historique se révélera plus efficace et réussie sous la direction du Haut Représentant Acharya qui n'a ménagé aucun effort personnel à cette fin.

Cette conférence est désignée à marquer un jalon important dans le cadre des engagements et efforts continus de la communauté internationale pour répondre explicitement aux besoins spécifiques et de cartographier un avenir meilleur pour les PDSL (Pays en Développement sans Littoral) dirigés par les lignes directrices et objectifs contenus dans le Programme d'action d'Almaty et à revoir le processus de la mise en œuvre du Programme au cours des dix dernières années. Nous allons réaffirmer la cohérence stratégique qui existe entre le Programme d'action, les objectifs de développement durable Rio+20 et l'agenda de développement Post-2015.

Notre ordre du jour est une partie inaliénable de l'ordre du jour mondial, et nos objectifs sont indissociables de ceux au niveau mondial, à savoir, les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Les pays enclavés, conditionnés par leur situation géographique, se heurtent à un ensemble de défis graves comme le manque d'accès aux ports maritimes et à la mer et les infrastructures de transport insuffisamment développées. Ceux-ci créent des obstacles majeurs à l'expansion du commerce, l'intégration économique globale, régionale et sous-régionale, les relations d'affaires efficaces et la participation de ces pays aux projets mis en œuvre par les partenaires internationaux.

Les PDSL non seulement affrontent le défi de la distance, mais aussi les défis qui résultent de la dépendance de passage à travers un pays de transit. Les privilèges de l'Etat de transit pour l'octroi de ce droit, prévu dans les instruments internationaux sur la liberté de transit, font l'objet dans la pratique d'une large interprétation. Par conséquent, l'obligation générale d'un Etat de transit d'accorder ce droit est subordonnée à la souveraineté de l'Etat. La liberté de transit est une question non pas de convenance, mais de survie, par conséquent, des mesures urgentes doivent être mises en œuvre et de nouveaux mécanismes doivent être développés pour imposer une obligation supplémentaire pour les pays de transit non seulement pour négocier, mais pour conclure des accords bilatéraux et régionaux avec les PDSL, transformant ainsi le

principe internationalement reconnu de la liberté de transit en une norme impérative allant au-delà du Domaine réservé des États.

Dans certains pays et régions la pauvreté, les contraintes sociales, économiques, financières et institutionnelles sont fortement aggravées par les lignes de démarcation, les frontières fermées et les manifestations d'intolérance et de discrimination. Dans le cas de l'Arménie, depuis plusieurs années, le blocus imposé par les pays voisins à l'Est et à l'Ouest a détérioré la situation. Des mécanismes efficaces doivent être développés afin de réduire les effets de la coercition politique par l'application des instruments économiques. De nombreuses réserves formulées par certains pays à l'égard des PDSL lors de leur adhésion à des accords multilatéraux ou régionaux, sont un grand défi auquel nous sommes toujours confrontés. La plupart des projets réalisés dans notre région par des organisations appropriées ne sont pas appliqués en raison des actions unilatérales prises par certains pays et constituent un exemple flagrant d'une politique isolationniste qui menacent la stabilité, la sécurité et le développement de toute la région.

Dans ce même contexte, malheureusement, dans le Rapport National de notre pays voisin ainsi que lors du discours prononcé par le représentant du gouvernement azerbaïdjanais, nous voyons à nouveau la même rhétorique militariste vieille et insensée à laquelle il y est recouru si souvent et qui, évidemment, est contraire aux buts et à l'esprit du présent Forum. Comment un Etat dont les plus hauts dirigeants déclarent, je cite, « Nous ne permettrons jamais l'Arménie à adhérer aux projets politiques, économiques, énergétiques et de transport. Nous les isolons. Dans l'avenir notre politique d'isolement doit continuer », pourrait participer aux projets de coopération régionale, de plus, autoriser son Etat voisin d'accéder au droit de transit.

Les droits exclusifs des PDSL devrait devenir un sujet de préoccupation internationale majeure, comme le droit international humanitaire ou la protection des droits et libertés fondamentaux afin d'empêcher les actions unilatérales résultant des considérations politiques.

En ce qui concerne la question de la mise en œuvre, le suivi et le mécanisme d'examen du Programme d'action d'Almaty, il est de la plus haute importance de renforcer le rôle et la capacité du Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les Pays les moins avancés/PMA/, les PDSL et les petits États insulaires en voie de développement, par l'octroi d'un mandat plus général de pouvoir mettre en place des mécanismes juridiques appropriés qui permettront des missions d'établissement de faits, d'expertises de terrain et un système de réflexion globale au cas par cas.

Mesdames et Messieurs,

Des informations détaillées sur les engagements de l'Arménie sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty ont été présentés dans notre Rapport National. Je voudrais juste me concentrer sur certains aspects.

L'Arménie continue le processus de réformes juridiques et institutionnelles qui visent à améliorer le climat d'investissement, la gouvernance, la transparence et la reddition de comptes.

Afin d'assurer une large application du modèle de la coopération dans l'économie arménienne, en 2009 le concept sur le développement de la coopération entre les secteurs public et privé a été approuvé.

En coopération avec la Banque asiatique de développement, la Banque européenne d'investissement et les autres donateurs, nous avons entrepris l'amélioration et la réhabilitation de nos infrastructures de transport. Particulièrement, le «Projet d'investissement du corridor routier Nord-Sud» présente une priorité stratégique à l'échelle nationale. L'objectif principal de ce projet consiste à relier la frontière sud du pays avec son point le plus au nord au moyen d'une autoroute construite en conformité avec les standards internationaux.

L'Arménie a signé l'accord sur l'adhésion au traité sur l'Union économique eurasienne, en vue de donner un nouvel élan à son progrès économique.

Nous avons également lancé avec succès des projets régionaux pertinents menés par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) intitulé l'Aide pour le commerce et le Programme de gestion intégrée des frontières.

Le développement des technologies de l'information a toujours été une priorité pour le gouvernement. Suite à la décision prise par l'Alliance mondiale des services et des technologies de l'information au Mexique, en 2014, l'Arménie a été choisie pour accueillir le Congrès mondial sur l'informatique en 2019.

La mise en place et le fonctionnement effectif de zones économiques franches constitue une autre priorité de mon gouvernement.

Nous sommes membre de l'accord multilatéral pour la mise en place d'un groupe de réflexion international pour les PDSL signé en Septembre 2010 à New York. L'objectif de cet accord est d'améliorer l'efficacité des efforts coordonnés pour l'application efficace

du Programme d'action d'Almaty et les Objectifs du Millénaire pour le développement. Je tiens à exprimer notre appel à tous à signer et à ratifier cet accord pour son entrée en vigueur rapide.

Mesdames et Messieurs les délégués,

Pour conclure, permettez-moi de vous assurer le fort engagement de mon gouvernement à élaborer des programmes et stratégies nationaux visant à accroître le niveau de la compétitivité de l'économie. Nous sommes pleinement engagés à rester un partenaire international fiable par la promotion et le soutien de toute initiative visant à transformer les défis en opportunités.

En abordant de manière adéquate et efficace les besoins des populations vivant dans les pays enclavés, nous allons ajouter l'espoir et la foi en notre avenir commun.

Je vous remercie de votre aimable attention.